



COMMUNE DE COURPALAY

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 3 décembre 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 novembre 2020, s'est réuni le 3 décembre 2020 à dix-neuf heures, sous la Présidence de Monsieur Thierry HERRY, Maire, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

(En raison de la crise sanitaire, cette séance s'est tenue en séance publique dans la salle des fêtes communale, avec un nombre de personnes limité à 10 dans le public, avec port du masque obligatoire).

PRÉSENTS :

M. Thierry HERRY, **Maire**

Mme Mireille CORADE, M. Olivier VOILLARD, Mme Chantal MERCIER, **Adjoint**

M. Julien HASTÉ, Mme Christiane SINELLE, M. Sylvain CALDONAZZO, M. Jérémy LOMBARD,

M. Nicolas DUFFAND, Mme Sylvie GUILLARD, M. Franck MALHERBE,

Mme Christine CHAMPENOIS (*arrivée à 19h06*) **Conseillers Municipaux**

REPRÉSENTÉS

Mme Isabelle BERNAD qui a donné pouvoir à Mme Christiane SINELLE

Mme Françoise SOUVERAIN qui a donné pouvoir à M. Nicolas DUFFAND

ABSENT NON EXCUSÉ : M. Guillaume LE BARON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Chantal MERCIER

Le Conseil Municipal a :

- **Désigné** Madame Chantal MERCIER en qualité de secrétaire de séance du Conseil Municipal.
- **Approuvé** le Procès-Verbal du 22 octobre 2020 → **(à la majorité)**

FINANCES

- **Autorisé** le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2021
→ **Par 13 voix POUR, 1 ABSTENTION (Mme CHAMPENOIS)**
- **Approuvé** l'abondement de 3 295,00 € dont 2 965,50 € à la charge de Courpalay au budget du Syndicat des Ecoles de Courpalay La Chapelle Iger
→ **Par 13 voix POUR, 1 ABSTENTION (M. CALDONAZZO)**
- **Autorisé** le Maire à verser par anticipation, avant le vote du Budget, la somme de 150 000,00 € au titre de la participation communale au Syndicat Intercommunal des Écoles de Courpalay - La-Chapelle-Iger
→ **A l'unanimité**

- **Autorisé** le Maire à faire une demande de D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de l'État et de F.E.R. (Fonds d'Équipement Rural) auprès du Département de Seine et Marne pour la réalisation d'une aire de jeux dans le parc de la Mairie
→ **A l'unanimité**
- **Autorisé** le Maire à verser des subventions exceptionnelles aux associations du Village dans le cadre du nouveau dispositif « Pass'sport », l'enveloppe budgétaire étant de 1 710,00 €
→ **A l'unanimité** (M. Olivier VOILLARD, Président de l'AJI77 n'ayant pas pris part au vote)
- **Autorisé** le Maire à verser à l'association ANIMA SPORTS une subvention de 1 000 € au titre de l'année 2020
→ **Par 12 voix POUR, 1 ABSTENTION (Mme CHAMPENOIS)**
(M. Olivier VOILLARD, Président de l'AJI77 n'ayant pas pris part au vote)
- **Approuvé** le programme des travaux et les modalités financières d'après l'avant-projet sommaire (APS) du SDESM, à hauteur de 23 280 € TTC (19 400 € HT) avant le versement de subventions plafonnés à 50%
→ **Par 13 voix POUR, 1 CONTRE (M. CALDONAZZO)**
- **Admis en non-valeur** des créances irrécouvrables d'un montant total de 2 097,87 €
→ **Par 12 voix POUR, 1 CONTRE (Mme CHAMPENOIS), 1 ABSTENTION (M. CALDONAZZO)**

AFFAIRES GÉNÉRALES

- **Marqué son opposition** au transfert automatique de la compétence PLU à la Communauté de Communes Val Briard
→ **A l'unanimité**
 - **Elu** à bulletin secret par 12 voix pour et 2 blancs Franck MALHERBE, titulaire, à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
 - **Elu** à bulletin secret par 13 voix pour un 1 blanc Nicolas DUFFAND, suppléant, à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
 - **Désigné** les membres suivants à la Commission Communale des Impôts Directs :

M. Thierry HERRY, Maire	Mme Mireille CORADE, 1 ^{ère} adjointe
M. Olivier VOILLARD, 2 ^{ème} adjoint	Mme Chantal MERCIER, 3 ^{ème} adjointe
M. Julien HASTÉ	Mme Christiane SINELLE
M. Sylvain CALDONAZZO	Mme Isabelle BERNAD
M. Jérémy LOMBARD	M. Nicolas DUFFAND
Mme Sylvie GUILLARD	M. Guillaume LE BARON
Mme Françoise SOUVERIN	M. Franck MALHERBE
Mme Christine CHAMPENOIS	M. Bernard DEGUEURCE
M. Yves LAVAUX (HC)	M. Jean-Charles LAVAUX (HC)
M. Jean-Marie GOREL	M. Marcel DANEELS
- **A l'unanimité**

- **Désigné** Mireille CORADE par 6 voix, contre 4 voix à Sylvain CALDONAZZO, membre de l'organe délibérant pour représenter la Commune de COURPALAY au sein du CNAS
(4 abstentions : Mireille CORADE, Sylvain CALDONAZZO, Nicolas DUFFAND, Françoise SOUVERIN)
- **Désigné** Valérie MARCHAND à l'unanimité, en qualité de correspondant parmi le personnel bénéficiaire du CNAS

- **Désigné** Thierry HERRY par 8 voix, contre 3 voix à Franck MALHERBE, pour représenter la Commune au sein de l'assemblée générale d'ID 77 (service d'ingénierie départementale)
(3 abstentions : Jérémy LOMBARD, Nicolas DUFFAND, Françoise SOUVERIN)

- **Approuvé** le rapport annuel 2019 du délégataire Suez : service assainissement
→ **Par 13 voix POUR, 1 ABSTENTION (Mme CHAMPENOIS)**

- **Approuvé** le rapport annuel 2019 du délégataire Suez : service eau
→ **Par 13 voix POUR, 1 ABSTENTION (Mme CHAMPENOIS)**

- **Approuvé** la motion de l'Association des Maires Ruraux de France (AMR) pour des aides publiques à la hauteur des enjeux dans le cadre du transfert, dès 2026, des compétences eau et assainissement aux EPCI
→ **Unanimité**

- **Approuvé** la transformation du SyAGE en EPAGE (compétence GEMAPI)
→ **Unanimité**

✍ INFORMATIONS COMMUNIQUEES EN SEANCE ✍

- Le Maire a précisé en début de séance qu'il retirait de l'ordre du jour le point 18 « règlement intérieur du conseil municipal », faute de consensus au sein du conseil municipal.
- Le Maire a précisé en fin de séance qu'il avait reçu un couple de candidats intéressés par la reprise du Bar-Tabac. Il a précisé que ces candidats avaient l'intention de rouvrir le restaurant.

Séance levée à 21 h 22

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Thierry HERRY


